



Utiliser efficacement les ressources pour contribuer à réduire les émissions

La Suisse vise l'objectif zéro émission nette. Pour l'atteindre, les entreprises doivent aussi décarboner leurs chaînes d'approvisionnement. Ce défi de taille et complexe est ardu à concrétiser. Pour simplifier sa mise en oeuvre, l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) propose un nouveau système aux entreprises, qui analyse leur consommation de ressources et leur indique des mesures concrètes pour la réduire.

Jusqu'à 90 % des émissions d'une entreprise sont générées le long de sa chaîne de valeur. De l'approvisionnement en matières premières à l'installation et l'expédition, en passant par la production et l'assemblage, différentes phases contribuent aux émissions totales d'un produit. Leur comptabilisation pose toutefois de grands défis, car les chaînes d'approvisionnement sont complexes. Un fabricant a ainsi besoin de données précises sur les émissions de tous ses fournisseurs, qui se trouvent parfois dans de nombreux pays différents. Cette complexité freine les actions, alors que le potentiel d'économies serait énorme. Pour y remédier, l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) propose une solution. Sa nouvelle offre de conseil sur l'utilisation efficace des ressources met en évidence les flux d'énergie et de matières concernés – au sein de l'entreprise, mais aussi tout au long du cycle de vie des produits. Sur cette base, elle peut définir des mesures concrètes pour améliorer les produits et les processus.

Les réductions d'émissions et l'économie circulaire vont de pair.

Pour réduire l'ensemble des émissions, il faut des mesures qui vont plus loin que les approches classiques en matière d'efficacité énergétique. Les principes de l'économie circulaire peuvent aider à réduire la consommation de matières premières ainsi que le volume de déchets et d'émissions. Souvent, les entreprises n'ont pas les connaissances et compétences nécessaires pour évaluer les émissions et identifier des mesures convenant à leur secteur et à leur situation.

Les principes clés de cette démarche sont : réduire, réutiliser et recycler. Par exemple, pour favoriser la réutilisation des matériaux d'emballage, un système de reprise permet aux clients de retourner les récipients vides, qui sont ensuite nettoyés et à nouveau remplis. Les émissions baissent alors grâce à la forte réduction de la consommation de matières premières et du volume de déchets.

Utilisation efficace des ressources grâce à des mesures volontaires

Le modèle ad hoc de l'AEnEC permet aux entreprises de mieux comprendre et analyser leurs flux de ressources et de prendre des mesures en conséquence. Avec la mise en œuvre de bonnes pratiques et la prise de conscience quant à la préservation des ressources, les entreprises peuvent non seulement réduire leurs coûts, mais aussi renforcer leur compétitivité ainsi que leur résistance aux pénuries d'approvisionnement. Cela peut également ouvrir de nouvelles perspectives commerciales, par exemple dans le domaine du recyclage et de la réutilisation des produits.

Remplir les exigences réglementaires

Les entreprises qui prennent à temps des mesures pour réduire leurs émissions sont en outre mieux placées pour réagir aux changements du contexte économique. En instaurant un suivi et reporting constants, elles disposent des données qui leur permettent de répondre aux exigences en matière de communication dans le domaine du développement durable. Elles peuvent en même temps, respecter les obligations internationales de transparence et de publication d'informations qui se mettent en place, comme la GRI ou la CSRD.

Pour plus d'informations sur le conseil en matière d'utilisation efficace des ressources de l'AEnEC, [cliquez ici](#).